



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2022

TABLEAU DES DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Patrice GAUTHIER, Maire.
Madame Michèle GRAVIER est désignée en qualité de secrétaire de séance.
Après approbation, à l'unanimité, du procès-verbal du Conseil Municipal du 05 septembre, l'ordre du jour est examiné.

N° d'acte	Objet	vote du CM
Délibération n°50/2022	Renouvellement du service d'études surveillées à l'école ; année scolaire 2022-2023	Approuvé, unanimité
Délibération n°51/2022	Création d'emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité (annule et remplace la délibération du 05/09)	Approuvé, unanimité
Délibération n°52/2022	Suppression de la régie de recettes n°5 « Encaissement des produits provenant de manifestations organisées par la Commune »	Approuvé, unanimité
Délibération n°53/2022	Vente de la parcelle YB n°31	Approuvé, unanimité
Délibération n°54/2022	Participation à l'action « Elu(e) Rural(e) Relais de l'Egalité » et désignation d'un élu relais au sein du conseil municipal.	Ajourné de l'ordre du jour
Déliébration n°54/2022	Régularisation du plan d'alignement 2002 : acquisition à l'euro symbolique de parcelles rue Neuve et Chemin de la Croze	Approuvé, unanimité
Déliébration n°55/2022	Convention de fonctionnement entre les clubs de football fondateurs, l'Association Groupement Formateur Limagne (GFL) et les communes adhérentes	Approuvé, unanimité

Fait à CHAPPES, le 11/10/2022,